

Journal du Lot

ORGANE DÉPARTEMENTAL - Paraissant les Mercredi & Samedi

ABONNEMENTS
 LOT et Départ. limitr.
 6 mois 1 an
 34 fr. 62 fr.
 Autres départements
 6 mois 1 an
 36 fr. 66 fr.

TELEPHONE 31

Compte postal : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Changement d'adresse : 1 franc

50^{c.}

Administration
 CAHORS - 1, Rue des Capucins, 1 - CAHORS

Direction & Rédaction

Directeur : A. COUESLIANT
 Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET
 Paul GARNAL

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES... 1 fr. 90
 ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)... 3 fr. »
 RECLAMES 3^e page... 4 fr. »
 2^e page... 6 fr. »

50^{c.}

IL N'Y A PAS DE CHANCES

Que le ressort français ne soit pas brisé, en voici quelques preuves que nous rapportons d'après notre grand confrère Le Journal, qui, lui, les tire de faits historiques et indiscutables. Ils démontrent bien que ce qui s'est écoulé, en juin 1940, ce n'est pas la nation française mais seulement le régime absurde et maléfique qui ne tenait plus debout que par habitude et qui, vermoulu à l'intérieur, a volé en éclats au premier choc venu du dehors. Les vertus de la race avaient été paralysées ; elles n'étaient pas détruites.

Ce sont nos institutions qui nous ont menés à l'aboutissement fatal où leur malaisance organique devait conduire le grand peuple qui avait eu le tort de leur confier son destin : au désastre de 1940. Certes, la résistance de notre armée, trahie par la défection anglaise, accablée par le nombre de ses ennemis, par l'absence presque totale de l'aviation et l'écrasante supériorité de l'équipement, de l'entraînement et du matériel allemands, cette résistance avait déjà fait la preuve que le combattant français n'était pas indigne de ses glorieux devanciers. Mais quoi qu'on put dire et penser notre défaite était là !

« Très vite cependant, écrit notre confrère le « Journal », aux journées de Mers-el-Kébir et de Dakar, la marine avait prouvé que le ressort français n'était pas brisé. L'année 1941 nous en a donné trois nouvelles preuves. »

Lesquelles ? La preuve d'Indochine, la preuve de Syrie, la preuve de Djibouti. Et notre confrère continue :

« La preuve d'Indochine : notre armée qui, coupée de la mère-patrie, lutte héroïquement pour la défense du Cam-bodge ; notre escadre qui remporte sur la flotte thaïlandaise la belle victoire de Kochang.

« La preuve de Syrie : des troupes luttant à un contre cinq et qui parviennent à tenir tête des semaines durant à leur adversaire.

« La preuve de Djibouti : une petite colonie perdue, défendue tout juste par quelques milliers d'hommes, et qui préfère mourir de faim que d'amener le drapeau.

« En vérité, nous avons le droit d'être fiers de nos hommes d'Indochine, de nos hommes de Syrie, de nos hommes de Djibouti. »

Qu'ils aient lutté en Afrique ou en Asie, peu importe, ils sont tous hommes de France et cela doit être rappelé parce que la pire chose qui pourrait nous advenir serait de perdre confiance en nous-mêmes. De tous les désastres, celui-là serait le seul irréparable car c'est sur nous seuls qu'il faut compter.

Je sais encore quelques uns de nos compatriotes qui sont un peu devant le sort comme ces gens qui attendent le succès du prochain tirage de la loterie. Ils ont soigneusement enfilé dans leur portefeuille un bon billet auquel ils rêvent comme à un sauveur qui doit leur faire gagner le gros lot sans avoir à bouger. Nos chimériques c'est à une loterie politique et militaire qu'ils ont mis. Ils scrutent chaque matin les divers horizons pour voir de quel côté viendra le sauveur. Les évolutions de la guerre en Cyrénaïque les a fait frémir d'impatience et d'espoir... Après la retraite des armées anglaises jusqu'aux frontières d'Égypte, après les désastres de Malaisie et de Singapour, il n'ont proutoirement renoncé à espérer dans les Anglais que pour se mettre à loucher du côté des Américains...

Ce qui se passe depuis deux ans dans le monde devrait pourtant bien leur démontrer que le succès n'est pas une affaire de chance et qu'il vient seulement à ceux qui l'ont mérité par leur travail et leurs efforts.

Emile LAPORTE.



Au théâtre de Cahors.

Des spectacles très divers nous sont donnés et des compagnies se succèdent à notre théâtre dont, pour quelques-unes, nous n'avons pas parlé parce que nous avons été empêchés de les entendre — ce qui est une raison suffisante, bien qu'il soit parfois plus facile de louer quelque chose quand on ne l'a pas vu !

Mais, direz-vous, il ne s'agit pas de louer. Votre rôle est de dire les choses comme elles sont et de critiquer ce qui mérite de l'être.

— C'est vrai ! Mais on est quelquefois retenu par des considérations sévères et par la crainte de faire tort à de braves gens, à d'excellents artistes dont les circonstances ne rendent pas la vie facile.

Je m'exprimerai donc avec toute la discrétion possible. Il est un spectacle très en vogue. C'est le genre « cabaret de Paris ». Amusant et varié, on y voit se succéder chansonniers, diseurs et chanteurs. Cette diversité plaît au public qui va y chercher du rire et de l'esprit d'où il est entendu que la satire n'est pas exclue. Au contraire.

Seulement, ce genre exige beaucoup de finesse et de goût. Même dans la fantaisie la plus libre, il doit garder la tenue qui lui donne son charme et son piquant.

Il y faut du sel ! Du poivre même, si l'on veut ! Mais du sel attique... c'est-à-dire français.

Il faut qu'on sache !

L'autre soir, président, au Palais des Fêtes la réunion du Secours national où le général Niessel parlait de « l'âme de la France ». M. Orliac, délégué départemental pour le Lot, a

présenté certaines observations et formulé quelques précisions qui valent d'être soulignées.

Rétenons d'abord celle-ci que les Lotois sont en train de démentir la fâcheuse réputation qu'on leur avait faite d'être plus enclins à donner qu'à recevoir. Cette renommée, ils la doivent à une pratique électorale qui n'était pas de leur fait. Mais la généralité qu'ils montrent quand on fait appel à leur cœur découvre le vrai fond de leur nature et qu'ils savent pratiquer la charité fraternelle avec autant de cœur que n'importe quels autres Français.

Une autre observation sur laquelle M. Orliac a bien fait d'insister est celle-ci. Il n'est pas vrai que les fonctions remplies par les collaborateurs du Secours national soient rémunérées.

— Je tiens à déclarer ici, a-t-il dit que tous les collaborateurs de notre œuvre, aussi bien dans le Lot qu'ailleurs, sont des collaborateurs bénévoles. C'est pour rien qu'ils donnent leur temps, leurs peines et leur dévouement. Ils sont heureux de le faire. Leur seule, mais grande récompense est de savoir qu'ils participent à une œuvre de salut national et de fraternité sociale, grâce à laquelle tant de misères sont soulagées.

Il faut dire cela pour répondre aux propos de certaines gens qui, ayant hérité de leur propre égoïsme, ne veulent pas admettre que d'autres soient dévoués et désintéressés.

L'importance de cette œuvre qui s'exerce dans tous les domaines, on peut s'en faire une idée par le seul chiffre suivant : depuis sa formation, il y a bientôt deux ans, le Secours national a distribué pour plus d'un milliard quatre cent millions... Et il faut qu'il continue.

D'ailleurs tout ce que M. Orliac a dit du Secours national on peut le lire dans la Croix-Rouge.

Les égoïstes et les cœurs secs doivent en prendre leur parti. Ils n'ont pas cette excuse d'être « comme tout le monde ». Il y a — heureusement — des gens qui valent mieux qu'eux !

LA VOIX DES PRISONNIERS SOYONS DES HOMMES NOUVEAUX

Extrait du numéro de Noël de « l'Europe », organe du camp Oflag VIII A à Kreutzburg (Silésie).

« Quant à la pénurie des hommes, elle est due surtout à l'absence des prisonniers. Tant que plus d'un million de Français comprennent les éléments jeunes et vigoureux de la nation et la meilleure fraction de son élite, demeurèrent en marge des activités du pays il sera difficile de construire un édifice neuf et durable. Leur retour permettra de combler le grand vide dont nous souffrons. Leur esprit, fortifié par la vie des camps, mûri par de longues réflexions deviendra le meilleur ciment de la Révolution nationale. »

En exprimant ainsi à notre égard, le Maréchal nous fait l'honneur de compter sur nous, il nous offre la charge de sa confiance, nous n'avons pas le droit de la refuser.

Notre qualité de prisonniers, de combattants d'une armée défaite ne nous confère aucun privilège, mais nous impose le devoir de nous vouer personnellement à l'œuvre de redressement et de lui consacrer le maximum de notre temps et de nos moyens. « Le devoir qui est celui de tous les bons Français est encore plus impérieux pour nous, d'abord parce que le Maréchal nous dit qu'il attend en fait beaucoup de nous pour le seconder et faire appliquer ses principes. Ensuite, parce que notre expérience de combat moderne, si courte soit-elle, nous donne un éloignement des exigences matérielles de la vie quotidienne, nos longues méditations nous ont conduites à avoir notre appréciation des valeurs et à retrouver sinon à découvrir les fondements essentiels de l'existence. En quittant le camp nous serons ainsi en position d'hommes nouveaux. »

Il importera au premier chef de défendre cet état d'âme contre les dangers d'une réabsorption progressive par nos anciens milieux familiaux ou professionnels, et de nous garder sans cesse contre un retour aux errements, à la pensée et à l'attitude d'avant-guerre. Il faudra savoir nous reconnaître avec le Maréchal.

Ne nous dissimulons pas que notre seule présence et notre attitude résolue provoqueront souvent la gêne, l'hostilité, peut-être la crainte. Toutefois, nous ne sommes restés en place. Soit besoin pour eux de défendre leurs intérêts, soit désir de se justifier, beaucoup seront portés à contraindre nous et notre opinion par leur opposition ou leur inertie.

Nous devons nous refuser absolument à toutes vaines discussions, voire

à toutes vaines répliques sur les mérites respectifs des combattants des deux guerres, des prisonniers et des non-prisonniers mais c'est par notre exemple que nous devons nous imposer. Nous devons repartir dans la vie avec des âmes de prisonniers, et, pour cela, savoir rompre avec beaucoup d'habitudes, ne pas craindre de changer notre mode de vie, de déplacer au besoin le cercle de nos activités professionnelles et sociales, en un mot refaire tout simplement dans la paix ce que nous n'avons pas hésité à faire dans la guerre, car c'est encore du salut de la France qu'il s'agit.

La règle de notre action doit être la pensée du maréchal avec qui nous devons rester, comme il s'est considéré lui-même en s'identifiant à nous, des prisonniers du devoir. C'est cette pensée que chacun de nous doit donc travailler des maintenant à pénétrer, à connaître ; c'est cette pensée que chacun de nous doit dès maintenant réaliser en lui, avec toutes les révolutions qu'elle pourra exiger dans sa propre vie : familiale, professionnelle, locale, aussi bien que nationale, et dans son propre comportement en tant que consommateur, producteur, employé, fonctionnaire, contribuable, etc... Dans la France nouvelle nul ne sera « sauvé » s'il n'a d'abord travaillé à se réformer lui-même, nous dit notre chef.

Ce chef sachons honorer sa confiance et nous aurons au retour un droit, un seul droit, celui de nous présenter devant lui et de lui dire : « Monsieur le Maréchal, nous avons travaillé, loin de la France, souffrant davantage que les autres Français. Mais cette France lointaine, son visage s'est déformé pour nous de tous les voiles qui la masquent, nous en avons mieux vu la beauté et de notre surplus de souffrance, nous avons seulement retiré un surplus d'amour pour Elle. »

Monsieur le Maréchal, nous n'avons pas pu jusqu'ici, loin de la France, participer à notre Révolution, mais nous l'avons commencée en chacun de nous, nous la voulons, nous l'aimons et nous l'avons fait aimer parce que nous savons qu'elle est le salut de la France.

Maurice JOURDAN, Capitaine.

INFORMATIONS

L'opinion anglaise contre le Cabinet

M. Winston Churchill a prononcé, dimanche soir, une allocution radiodiffusée dans laquelle il a fait appel à l'esprit de résistance et d'union du peuple britannique.

Par contre, la campagne de la presse anglaise réclamant un changement de cabinet prend une intensité accrue. Le correspondant londonien de la Neue Zürcher Zeitung.

Les grands journaux, comme le Times, l'Observer, le Sunday Times, recommandent plus spécialement la formation d'un cabinet de guerre restreint dans lequel la conduite de la guerre, la production du matériel de guerre et les questions de politique intérieure seraient confiées à trois ministres qui seraient chacun responsables dans l'un de ces domaines.

Le recrutement aux Etats-Unis

Suivant l'agence Reuter, le service de recrutement des Etats-Unis a annoncé qu'après l'inscription de 9 millions d'hommes âgés de 20 à 44 ans, les jeunes gens âgés de 18 à 20 ans et les hommes âgés de 45 à 60 ans devront se faire également inscrire sous peu, et serviront dans la défense civile ou dans les usines de guerre. Le service de recrutement a annoncé que plus de 42 millions de citoyens américains seront ainsi portés sur les listes.

Capitulation de Singapour

La résistance de Singapour est terminée. Le commandement britannique a offert la capitulation de la garnison de Singapour.

Samedi, à 14 h. 30, un groupe de quatre officiers britanniques ayant à leur tête le major Wilde, de l'état-major britannique, approchèrent des lignes japonaises en arborant le drapeau blanc.

Ils ont fait savoir aux autorités militaires japonaises que les forces britanniques étaient prêtes à capituler. Le commandant japonais au nom du lieutenant-général Tomoyuki Yamashita leur remit les conditions de capitulation.

Les officiers britanniques quittèrent le Q. G. japonais à 16 h. 15, après avoir pris des dispositions pour la rencontre des chefs des deux armées à 17 h. 30.

Les forces britanniques se sont rendues sans conditions.

En Cyrénaïque

Malgré le calme apparent qui caractérise actuellement le théâtre d'opérations de l'Afrique du Nord, on s'attend à Londres, à un nouveau choc qui ne se fera pas attendre longtemps.

Dans une information allemande, deux cuirassés, un porte-avions, au moins quatre destroyers, ont été dirigés en direction de la Méditerranée orientale. Il est probable qu'un combat naval important pourrait avoir lieu d'un jour à l'autre.

Les avances aux victimes civiles des guerres

Le « Journal Officiel » a publié un décret instituant des avances aux victimes civiles des guerres.

A cet effet, il est constitué, au chef lieu de chaque département, sur le territoire duquel siège un centre de réforme de l'armée de terre, une commission dont le rôle sera de donner un avis sur le droit à pension des postulants en première instance, au titre des victimes civiles directes des guerres 1914-1918 et 1939-1940 ou de leurs ayants cause. Le taux de l'invalidité légalement fixé suivant la procédure actuellement en vigueur.

La population de Paris et de la Seine

D'après les cartes de rationnement, la population du département de la Seine s'élève à 4.138.614 habitants, dont deux millions 278.533 pour Paris, un million 043.403 pour l'arrondissement de St-Denis, 816.678 pour l'arrondissement de Sceaux.

LOTÉRIE NATIONALE

Le tirage de la 27^e tranche de la Loterie nationale aura lieu le 25 février, à 18 heures, à l'Opéra de Lyon.

EN PEU DE MOTS...

— Les chaussures de papier viennent d'être mises en vente en Norvège ; la semelle est de bûche et le dessus en papier de cellulose.

— L'U.R.S.S. a demandé à l'Angleterre la fourniture de 3 millions de paires de chaussures.

— On annonce que, désormais, chaque arrondissement de Paris aura son « agent » de police.

— Un nouveau contingent de volontaires français de la légion antihébraïque a quitté Versailles ces jours-ci.

— Pour avoir écouté la radio anglaise, un professeur du collège du Blanc a été condamné à 500 fr. d'amende par le tribunal correctionnel. Son poste a été confisqué.

— Douze emplois d'assistantes de police seront créés à Paris. Ainsi on a décidé l'amiral Bard.

— Le Conseil municipal de La Rochelle a autorisé la municipalité à étudier la création d'un grand port de pêche qui serait appelé à ravitailler la France et l'Europe centrale.

— Deux ans de prison et 4.000 fr. d'amende ont été infligés au nommé Yves Scheffer, contrôleur du ravitaillement qui après avoir dressé procès-verbal contre un épicer de Longjumeau lui avait proposé d'arranger l'affaire moyennant 3.500 francs.

Chantiers de la Jeunesse

Convocation des Jeunes gens nés du 1^{er} octobre 1921 au 31 mars 1922

A la date du 3 mars 1942, avant 12 heures, se présenteront au Chantier de Jeunesse n° 38, à Argelès-Gazost, gare d'Argelès (Hautes-Pyrénées), les jeunes gens des cantons de Castelnaud, Montatier, Cazals, Lacapelle-Marival, Labanque, Livernon, Luzech, Saint-Géry, Montéty.

A la date du 4 mars 1942, avant 12 heures, se présenteront au Chantier de Jeunesse n° 38, à Argelès-Gazost, gare d'Argelès (Hautes-Pyrénées), les jeunes gens des cantons de Gramat, Labanque, Livernon, Luzech, Saint-Géry, Montéty.

A la date du 6 mars 1942, avant 12 heures, se présenteront au Chantier de Jeunesse n° 38, à Argelès-Gazost, gare d'Argelès (Hautes-Pyrénées), les jeunes gens des cantons de Gramat, Labanque, Livernon, Luzech, Saint-Géry, Montéty.

A la date du 7 mars 1942, avant 12 heures, se présenteront au Chantier de Jeunesse n° 38, à Argelès-Gazost, gare d'Argelès (Hautes-Pyrénées), les jeunes gens des cantons de Salviac, Souillac et Vayrac.

A la date du 13 mars, se présenteront au Chantier de Jeunesse n° 36 à Casteljaloux, gare de Casteljaloux (Lot-et-Garonne), les jeunes gens dont les noms commencent par les lettres A à Z inclus.

A la date du 14 mars, se présenteront au Chantier de Jeunesse n° 36 à Casteljaloux, gare de Casteljaloux (Lot-et-Garonne), les jeunes gens du canton de Figeac dont les noms commencent par les lettres N à Z inclus.

A la date du 14 mars 1942 se présenteront au Chantier de Jeunesse n° 38 à Argelès-Gazost, gare d'Argelès (Hautes-Pyrénées), les jeunes gens des cantons de Cahors et de Figeac dont les noms commencent par les lettres A à M inclus.

Les jeunes gens rejoignant un Chantier de Jeunesse devront : 1^o se munir d'un billet jusqu'au lieu de destination ; 2^o ils passeront par Toulouse, arriver à Toulouse-Matabiau par le dernier train, la veille du jour où ils doivent se présenter à leur Chantier, sauf pour le groupe 2^o qui devront être à Toulouse-Matabiau avant 18 heures la veille du jour où ils doivent se présenter au Chantier 29. En gare de Toulouse ils trouveront un crampion, formé par les Chantiers de Jeunesse qui leur donnera toutes indications nécessaires concernant les heures de départ des trains à destination du Chantier qu'ils rejoignent.

Quelques conseils : les jeunes gens feront bien d'apporter leur équipement personnel de sport : collette, maillot, spatuliers, souliers à crampons ou à lanières. Les musiciens pourront aussi apporter les instruments dont ils jouent ; ils auront toute facilité pour faire profiter de leur talent les orchestres de la région. Les crampions et les cartes d'identité devront être soigneusement gardés et présentés à l'entrée de leur camp.

Enseignement primaire

Mlle Malvezin, institutrice à Planioles est nommée institutrice à Escalade, commune de Gédines (commune de Soucyraie).

La Question du Vin

Réglementation de la vente

En application de l'arrêté de M. le Préfet régional du 7 janvier 1942 la vente du vin dans le département du Lot sera dorénavant réglementée de la façon suivante :

1^o Villes de Cahors, Figeac, Gourdon, St-Céré, Souillac et Gramat : tous les consommateurs devront s'approvisionner chez un détaillant.

Ceux qui se sont fait inscrire chez un grossiste devront demander à celui-ci un certificat de radiation qui sera remis au détaillant chargé de l'avenir de son approvisionnement. Les grossistes sont autorisés à établir des certificats de radiation collectifs.

2^o Communes rurales du département : les consommateurs doivent également s'approvisionner chez le détaillant. Toutefois les négociants en gros sont autorisés à livrer directement aux consommateurs mais en se conformant à l'arrêté régional, c'est-à-dire à ne livrer que pour la décade.

En résumé : quel que soit le fournisseur (grossiste ou détaillant) le consommateur ne devra en aucun cas être approvisionné pour une période supérieure à 10 jours.

La consommation

A compter du 21 février 1942 les quantités de vin attribuées par semaine aux diverses catégories de consommateurs sont fixées comme suit :

Catégorie J3, A, T et V, 1 litre par semaine.

Catégorie C, 1 litre 1/2 par semaine.

Travailleurs de force 1^{re} catégorie, 2 litres par semaine.

Travailleurs de force 2^e catégorie, 1 litre par semaine.

Mineurs de fond assidus et agents et maîtres du fond, les mécaniciens et chauffeurs de route de la S.N.C.F., 3 litres par semaine.

Les tickets affectés à ces rations de vin pendant la semaine du 21 au 28 février 1942 est celui portant les lettres DT de la feuille de denrées diverses.

Pour les travailleurs de force de la 1^{re} catégorie les lettres DT devront être accompagnés du ticket portant le chiffre romain I de la feuille spéciale.

Pour les travailleurs de force de la 2^e catégorie les lettres DT devront être accompagnés de deux tickets portant le chiffre romain I détachés de la feuille spéciale.

En ce qui concerne les mécaniciens et chauffeurs de route de la S.N.C.F. leur ration leur sera délivrée par les Economats de la S.N.C.F. et sous leur contrôle.

Le régime applicable aux restaurants, brasseries et autres établissements similaires sera défini incessamment par un arrêté de M. le Préfet régional. — Le Préfet : LOIC PERRI.

Suppression de l'oral à l'examen des bourses

Un arrêté vient d'être pris qui supprime les épreuves orales des examens de l'enseignement secondaire en 1942 pour la troisième et la quatrième série et en 1943 pour la quatrième série.

Ponts et Chaussées

Les bureaux des Ponts et Chaussées sont fermés au public :

Les lundis et vendredis (jours de foire exceptés), tout l'après-midi. Les autres jours, à partir de 16 heures.

La Quinzaine Quercynoise du Secours National

Depuis le 8 février la Quinzaine régionale du Secours National est ouverte pour le Lot.

Lundi matin est arrivée à Cahors la « caravane d'information » qui va de région en région pour constater et, ensuite, rendre compte au public. Elle est composée de MM. Limouzin, chef de l'équipe ; Serge Hyb, délégué par la radio diffusion nationale ; Marcel reporter-photographe, et de notre ami, notre confrère Laneluc. La mission de cette caravane est de s'informer pour informer le pays des résultats obtenus et des œuvres réalisées.

Elle a été reçue au siège du Secours National par MM. Orliac, délégué départemental ; docteur Fougères, délégué adjoint ; Mme de Crisenoy, assistante sociale, et M. Haen, L. dans un premier contact. M. Orliac fait aux « caravanières » un exposé sommaire de ce qui a été réalisé dans le Lot, réservant pour l'après-midi l'exposé détaillé et documenté qui leur sera présenté par Mme de Crisenoy.

Les membres de la caravane tirent beaucoup à prendre leur repas au local et avec le menu du « Repas d'entraide » où ils n'étaient pas annoncés et où ils furent reçus à l'improviste par la Sœur supérieure Marie-Rose. La nourriture abondante et saine, le menu bien préparé leur permirent de se rendre compte que le Secours National traite bien ses clients.

Dans l'après-midi, au siège social, c'est à Mme de Crisenoy qu'il déplaie un si actif et si utile développement au service de l'œuvre — qu'il appartient de la faire connaître en détail aux informateurs. Nous en avons plusieurs fois entretenu nos lecteurs et nous aurons sans doute à y revenir — ce qui nous permet aujourd'hui de nous borner à de brèves notations.

Disons qu'à l'heure présente le repas d'entraide sert plus de 30.000

repas par mois et que la soupe populaire aux réfugiés a résolu dans les meilleures conditions possibles les problèmes du logement, de la nourriture et du vêtement pour de très nombreux réfugiés qui beaucoup ont trouvé occupation et travail. On a créé pour eux un « Foyer » où ils trouvent une atmosphère d'amitié et un centre de lecture et de distractions. La fontaine aussi un atelier où travaillent une vingtaine d'ouvrières, que dirige diligemment Mme Gartner aidée par Mme Bouillon. Le dévouement des dames du Foyer et le réconfort moral qu'il apporte aux réfugiés a certainement beaucoup contribué à atténuer leurs tristesses et à rendre moins pénible leur séparation de chez eux.

Pour suivre en détail l'exposé si intéressant et si documenté de Mme de Crisenoy, il faudrait parler aussi de ce qui a été fait pour l'aide à l'enfance, par des garderies, par la colonie de vacances, par la prochaine création d'une pouponnière, par les goûters d'enfants (plus de 850 par jour) ; par la création du centre d'hébergement à Le Bouysson, par l'organisation de l'artisanat rural et de l'enseignement agricole ; par la création de centres d'accueil à Espédaillac et à Cahors.

C'est tout un faisceau de réalisations qui entendent ramifier les bienfaits du Secours National.

Mardi vers neuf heures, sous la direction de M. Orliac et du docteur Fougères, les membres de la Caravane ont partis de Cahors. Ils ont visité les centres de Gramat, de Figeac, de Montéty, et de Cornac.

Nous ne manquons pas de revenir sur les détails de cette excursion qui a confirmé les informateurs dans l'impression que le Secours national a fait dans le Lot une grande et bonne œuvre.

Il est porté à la connaissance des commerçants détaillants que la validité des anciens bons pour quinquaines et permissionnaires est prorogée jusqu'au 28 février 1942.

CHAMBRE DE COMMERCE DU LOT

Séance du 9 février 1942

Présidence de M. P. ORLIAC, Président

M. le Préfet du Lot, empêché d'assister à la séance, s'y est fait représenter par M. Djoudj, Secrétaire Général, à qui M. le Président souhaite la bienvenue au nom de la Chambre de Commerce.

M. Djoudj remercie le Président de ses souhaits de bienvenue et déclare que le souvenir de cette réunion restera gravé dans sa mémoire car la Chambre de Commerce est la première Assemblée avec laquelle il prend contact depuis son entrée dans ses fonctions de Secrétaire Général du Lot.

Il dit comment le Gouvernement a été amené à jeter les bases d'une nouvelle organisation économique pour laquelle il compte sur l'entier concours des Chambres de Commerce. Celles-ci, de leur côté, peuvent compter sur l'appui de l'Administration.

Visite de M. l'Inspecteur Général Carré. — M. le Président donne à ses collègues occasion pour examiner les questions intéressant notre Compagnie et vous pourrez, cet après-midi, être reçus par M. l'Inspecteur Général.

J'ai, d'autre part, convoqué pour 15 heures et 16 heures les Présidents des Groupements commerciaux et industriels du département qui soumettront leurs suggestions à M. Carré.

Remerciements du Maréchal Pétain. — M. le Président donne lecture d'une lettre apportant les remerciements du Chef de l'Etat à la Chambre de Commerce pour l'envoi qu'elle lui a fait d'un colis de truffes du pays.

Fermeture temporaire obligatoire des usines. — M. le Président donne également lecture d'une lettre de M. le Préfet du Lot précisant les charges qu'auront à supporter les industriels du fait de l'arrêt, pendant 15 jours, de leurs usines, et de la part importante que l'Etat prendra à son compte.

Salaires anormalement bas. — Il faut constater par l'Assemblée de l'après-midi que les salaires anormalement bas et fixés des minima.

Un échange de vues a lieu auquel prennent part plusieurs membres.

M. le Secrétaire Général fournit sur l'application de l'arrêté de M. le Préfet du Lot précisant les charges qu'auront à supporter les industriels du fait de l'arrêt, pendant 15 jours, de leurs usines, et de la part importante que l'Etat prendra à son compte.

Suppression de l'oral à l'examen des bourses. — M. le Secrétaire Général fournit sur l'application de l'arrêté de M. le Préfet du Lot précisant les charges qu'auront à supporter les industriels du fait de l'arrêt, pendant

